

Calendrier 2022 de la procédure départementale d'orientation en EGPA

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ORIENTATION VERS LES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS

Elèves scolarisés en CM2 :

Constitution du dossier de saisine de la CDOEA	
Conseil des maîtres en vue d'une proposition de pré-orientation vers les EGPA	Retour du dossier complet
	Au plus tard pour le 23 mars 2022

Dates des commissions de la CDOEA		
Sous-commissions techniques	CDOEA PLENIERE	Commission d'affectation
Mardi 19 avril 2022 Matin : St Lizier + Pamiers Après-midi : FPF + HAPC	Jeudi 12 mai	Jeudi 2 juin 2022
Jeudi 21 avril 2022 Dossier MDPSH-1 ^{er} degré		

Elèves scolarisés au collège:

Constitution du dossier de saisine de la CDOEA	
Période d'élaboration du dossier de saisine de la CDOEA d'après l'avis du conseil de classe	Retour du dossier complet à l'EN-ASH par le principal du collège
Du 3 janvier au 14 avril 2022	Mardi 19 avril 2022 au plus tard

Dates des commissions de la CDOEA		
Sous-commissions techniques	CDOEA PLENIERE	Commission d'affectation
Vendredi 13 mai 2022 Matin : 1 ^{er} demande 2 nd degré Après-midi : Bilan 6 ^{ème} EGPA	Mardi 17 mai	Jeudi 2 juin 2022
Lundi 16 mai 2022 Dossier MDPSH-1 ^{er} degré		

Pour information : Les demandes d'orientation en EGPA formulées par l'équipe de scolarisation (ESS) sont transmises par l'ERSH du secteur à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPSH pour le 18 février 2022 au plus tard. Ces demandes associées à la mise en œuvre d'un PPS feront l'objet d'une évaluation partagée entre l'équipe pluridisciplinaire de la MDPSH et les membres de la CDOEA en sous commission technique les 21 avril et 16 mai 2022.